



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° : 2022/83**

**Réunion du 13 décembre 2022 à 19h00  
sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 06/12/2022

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 06/12/2022

**En exercice : 29**

**Présents : 18**

**Votants : 26**

Présents : Mme Martine BAUDART, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, M. Benoît LAIES, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN et Mme Magali ROGER.

Excusés avec pouvoir de vote : Mme Marie-Claude BERGERY a donné pouvoir à M. Benoît LAIES, M. Pascal COLSON a donné pouvoir à Mme Valentine DION, Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à Mme Marina LESCOUET, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT a donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Agnès HAUDECOEUR donne pouvoir à Mme Geneviève COSSON, M. Laurent MOREAU donne pouvoir à M. Yann DUGARD, M. Frédéric MULLER donne pouvoir à Mme Martine BAUDART et M. Hubert RENOLLET donne pouvoir à Mme Annie FESTUOT

**Secrétaire de séance** : Mme Marina LESCOUET

**Objet : DESIGNATION DANS LES COMMISSIONS SUITE A DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL**

Vu l'article L 2121-23 du Code Général des collectivités territoriales qui prévoit que le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions règlementaires ;

Vu le règlement intérieur de la commune ;

Vu la démission de Mme Séverine CHERDON de sa fonction de conseillère municipale en date du 14/09/2022 ;

Considérant que Mme Séverine CHERDON a été désignée représentante de la commune auprès du conseil d'administration l'office municipal des sports mais aussi au sein des commissions Cadre de vie / Environnement et Affaires scolaires ;

Considérant la nécessité de la remplacer ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité :**

- De désigner Mme Marina LESCOUET pour siéger au sein des commissions de travail Cadre de vie / Environnement et Affaires scolaires
- De désigner Mme Marina LESCOUET pour représenter la commune au sein de l'Office municipal des sports

Fait en mairie le  
Le Maire,  
Yann DUGARD



**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :  
Et de sa publication ou notification le :**